

Tarifs



Les frais se décomposent de la manière suivante :

- frais de scolarité : 1500€ / an en **tarif de base***. (*en 1 à 9 versements selon le choix de la famille mais si votre trésorerie le permet, préférez un minimum de versements*),
- frais d'inscription : 150€ : une seule fois par famille à la première inscription,
- frais de fournitures : 150€ / an versé une seule fois par année scolaire (*l'école fournit les cahiers, les crayons, les mouchoirs, la peinture, le papier, la blouse, le coussin de repos,... soit tout le matériel nécessaire*),
- frais de cotisation à l'association qui gère l'école : 15€ pour les foyers non imposables, 45€ pour les autres.
- frais de surveillance extrascolaire : 1€ / jour et par créneau choisi.

Les différents créneaux horaires :

- créneau 1 : le matin avant 8h45,
- créneau 2 : la pause-déjeuner,
- créneau 3 : le soir après 17h.

Les frais de surveillance extrascolaire seront estimés en début d'année puis ajustés sur la situation réelle régulièrement. Ce service ne pourra être maintenu qu'à partir d'un minimum de familles intéressées.

L'ensemble des chèques (pour la totalité de l'année) seront remis par les parents à l'école, à la rentrée des classes dès réception de la facture émise par l'école. Les chèques ne seront encaissés qu'au fur et à mesure mais cela évitera les rappels et l'échange de paperasse. *Rappelons que l'école est gérée bénévolement par des personnes ayant par ailleurs une autre activité professionnelle. Nous essayons donc de tout faire pour leur faciliter la tâche.*

L'investissement parental régulier permet une réduction de la scolarité qui peut aller jusqu'à 50%. Contactez l'école pour de plus amples renseignements.